



## BUDGET 2023

La construction budgétaire 2023 s'est faite cette année dans un contexte particulier lié au contexte international; sortie de la pandémie de la Covid et guerre en Ukraine. La conjonction de ces deux événements provoque une explosion des coûts énergétiques et une inflation sur l'ensemble des dépenses. A cela s'est ajoutée une augmentation du point d'indice des salaires et indemnités.

Le budget de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes servant à assurer le fonctionnement quotidien de la commune et ne se traduisant pas par un effet direct sur son patrimoine. Les recettes sont globalement stables d'une année sur l'autre. En revanche, et en particulier depuis 2022, les dépenses du budget de la commune ont augmenté en raison des motifs précédemment évoqués. Résultat, là où les finances de la commune dégageaient un excédent positif d'environ 300 000€, l'excédent de l'année 2023 se réduit à 114 000€ malgré un travail fait ligne par ligne par les élus pour rechercher des sources d'économie. En projetant ce budget jusqu'à 2026 fin du mandat actuel sur une hypothèse de maintien de l'inflation, l'excédent du budget de fonctionnement diminuerait progressivement pour être négatif en 2026.

L'excédent du budget de fonctionnement permet de faire face aux dépenses d'investissement. Ces dépenses sont de trois ordres : le remboursement du capital des emprunts contractés par la commune, les investissements courants et la réserve pour les futurs investissements structurels :

- La commune rembourse deux prêts : celui du passage de l'éclairage public en LED, 66 078€ (dernière échéance 01/2027) et celui du nouveau CAM : 53 234€ (dernière échéance 12/2044), soit un montant total de 123 000€ par an,
- Les investissements courants (entretien du patrimoine communal) pour lesquels la commune engage entre 99 000€ et 152 000€ par an.
- Sans oublier les réserves que tout bon gestionnaire doit mettre de côté en prévision des gros investissements structurels que notre commune devra engager à l'avenir pour son patrimoine :
  - o La rénovation du groupe scolaire
  - o La création de nouveaux ateliers municipaux
  - o Le bouclage du parking du site CAM, Tennis, Ateliers municipaux
  - o La rénovation énergétique patrimoine communal (Grande Ferme, Médiathèque, Maison des associations, Salle Alex Fretin)
  - o La rénovation de l'église (charpente, couverture, vitraux, peinture...)
  - o Sans oublier les éventuelles mauvaises surprises...

Après avoir réalisé le nouveau CAM, notre commune dispose aujourd'hui d'une réserve financière de 759 857 €. Si nous laissons « filer » le budget de fonctionnement avec un excédent de 114 000€ en 2023 jusqu'à un niveau prévisionnel négatif en 2026, cette réserve financière se réduirait à « peau de chagrin » en fin de mandat. Ce qui n'est pas acceptable.

Après de nombreux débats lors du conseil municipal du 13 mars sur l'opportunité d'augmenter cette taxe foncière cette année ou l'année prochaine, la décision a donc été prise d'augmenter le taux de 5 points dès 2023.

Le taux de la taxe foncière passera donc de 27,36% à 32,36% pour les propriétaires. Ce taux reste faible par rapport aux communes voisines :

COMMUNE	TAUX IMPOSITION COMMUNAL 2022	EVOLUTION 2023
Noyelles-lès-Seclin	27,36 %	+ 5 pts
Templemars	34,46 %	+ 2 pts
Vendeville	36,54 %	-
Santes	42,71 %	-
Haubourdin	43,29%	+ 2 pts
Wattignies	44,26 %	?
Emmerin	46,69 %	+ 12 pts
Loos	47,25%	-
Faches-Thumesnil	48,25 %	+ 20 pts
Houplin-Ancoisne	49,68 %	-

En termes d'investissements courants, les principales dépenses prévisionnelles pour 2023 sont :

Parc de jeux (réfection pavage et marquise)	20 000€
Ecole	9 500€
Cimetière	14 500€
Eglise (réfection charpente)	35 000€
Rond-point Coperches	5 000€
Mairie	4 000€
Salle Alex Fretin	11 000€
CAM (matériels divers)	24 000€
Voiries	17 440€
Eclairage public (chemin des écoliers)	8 000€

Cet effort mené sur les recettes et les dépenses permettront de maintenir le niveau de services offerts par la municipalité et de continuer à investir pour que notre village garde tout son attrait.

## REUNION PUBLIQUE

### Réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue de Wattignies

Plusieurs riverains de la rue de Wattignies se sont plaints des nuisances et des aménagements réalisés sur la chaussée, ainsi que de la mauvaise communication des services de la Métropole Européenne de Lille en charge des travaux et de la municipalité.

Monsieur le Maire a répondu que la réfection de la rue de Wattignie répondait à plusieurs objectifs : la réfection de la chaussée en très mauvais état, la sécurisation de la rue au regard des vitesses des véhicules constatées par les radars pédagogiques et enfin la création de poches de stationnement. Concernant les nuisances générées par les travaux, c'est malheureusement le prix à payer lors de tout chantier que ce soit à son domicile ou dans le domaine public lorsqu'il est nécessaire de les réaliser. La communication n'a pas été parfaite ? C'est exact. Les élus référents de la rue ainsi que les services de la mairie ont relayé les informations qui leur étaient communiquées quotidiennement, en subissant des modifications de dernière minute en fonction des aléas du chantier et de la météo. Il a tenu à remercier en particulier Frédéric Rose, directeur technique, Stéphane Roland et Audrey Fockeu qui étaient quotidiennement au contact des riverains pour répondre aux questions, réclamations... En ce qui concerne les réclamations sur les dispositifs mis en place pour réduire la vitesse, il a rappelé que ce sont les solutions utilisées au sein de la Métropole pour réduire la vitesse, que leur positionnement a été déterminé pour réguler au mieux le trafic et la vitesse, en convenant que cela modifiait sensiblement les habitudes des riverains dont les blocs se situaient à proximité de leurs entrées.

### Plan Communal de Sauvegarde

Marc Dupré a présenté le Plan Communal de Sauvegarde élaboré avec les élus, les services et l'apport méthodologique déterminant apporté par monsieur André Viaud. Le plan communal de sauvegarde vise à doter la commune du dispositif et des moyens lui permettant de réagir en cas de crise grave telle qu'explosion ou incendie d'un véhicule traversant le village ou survenu dans une entreprise de la zone industrielle, pollution atmosphérique, inondations, tempête etc. Chaque foyer recevra prochainement un document recensant les informations et directives à appliquer en fonction des aléas rencontrés. Monsieur le Maire a remercié Marc Dupré et André Viaud pour l'énorme travail réalisé pour que les élus et les services puissent répondre rapidement et efficacement à un aléa grave tout en espérant que cela n'arrivera pas.

### Olea et Rois Fainéants

Philippe Heroguer, conseiller délégué à l'urbanisme et à la transition écologique a ensuite fait le point sur les sites Olea et Rois Fainéants. Suite à l'acquisition par la Métropole Européenne de Lille de la maison et du garage Thélier, un programme d'investigation du sous-sol de l'ancien site Olea est en cours afin de déterminer les niveaux résiduels de pollution, à la fois pour contrôler un éventuel impact sur la nappe phréatique et pour préparer le plan de gestion du futur programme immobilier. En ce qui concerne les Rois Fainéants, le site est classé à l'inventaire du patrimoine, ce qui rend très difficile son exploitation pour un projet immobilier. Dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme, la commune a donc demandé son déclassement.

## Utilisation du CAM

Jean-Michel Darque, conseiller délégué à la Vie associative et aux commerces, est ensuite intervenu pour donner des informations sur l'utilisation des nouvelles installations du CAM : satisfaction pour les noyellois, les associations et la commune qui utilisent le Forum pour les événements familiaux, associatifs et municipaux (48 réservations depuis début 2022), satisfaction pour les pratiquants des arts martiaux utilisant le dojo, insatisfaction pour les pratiquants de badminton dont les terrains ne sont pas toujours disponibles en raison de l'utilisation de la salle pour d'autres activités ou événements... Il a été rappelé que toute installation partagée nécessite une bonne coordination entre ses utilisateurs et ne peut par définition être disponible à 100%. Les services de la commune se sont engagés à donner une meilleure visibilité sur les créneaux de disponibilité aux joueurs de badminton.

## ATTRIBUTION D'AIDE AUX +70ANS

Le 13 Décembre 2022, le Conseil d'Administration du CCAS a révisé les règles d'attribution des aides aux personnes de plus de 70 ans.

Les conditions de demande sont les suivantes :

- Aux personnes de 70 ans ou plus, à la date de la demande, domiciliées dans la commune ;
  - En faire la demande ;
  - Une seule aide par an et par personne ;
  - Aide sur la base de la communication du dernier avis d'imposition
- L'aide est calculée sur la base du revenu brut imposable, par part, inférieur au minimum vieillesse.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

## L'EAU DANS LA METROPOLE TURQUOISE MARCH'A L'EAU

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau le 22 mars des manifestations ont été mises en place par les communes gardiennes de l'eau.

La MEL et en particulier la commune d'Emmerin ont été les principaux organisateurs avec des visites de la station d'épuration d'Houplin-Ancoisne et de l'Usine de l'Eau à Emmerin.

Une exposition de l'Eau dans la Métropole était également visible à Emmerin.

Le dimanche 26 mars les 4 communes de Santes, Emmerin, Houplin-Ancoisne et Noyelles-lès-Seclin ont participé à une randonnée commune March' à l'Eau avec un point de rassemblement dans le bois d'Emmerin.

Certes les conditions météo ont limité l'affluence attendue mais aucun des randonneurs présents n'a regretté cette marche ponctuée d'explications sur la gestion de l'eau, devenue si précieuse.

## AGENDA

### MAI

- 8 Dépôt de gerbes (Municipalité)
- 8 Cérémonie des Médailleurs du Travail (Municipalité)
- 12 - 14 Week-end Euronoyelles (Euronoyelles)
- 13 Fleurissement du Village (Municipalité)
- 13 Mai à Vélo (Municipalité)
- 19 Noyelles fait son cinéma (Municipalité)
- 20 Troc aux plantes (Club Jardinage)
- 22 Conseil Municipal

### JUIN

- 2 Accueil des Nouveaux Arrivants (Municipalité)
- 2 Fête des mères (Municipalité)
- 18 Commémoration de l'appel du Gal de Gaulle (Municipalité)
- 23 Rock à Noyelles (Animations Communales)
- 24 Forum des Associations (Municipalité)
- 25 Voyage des Jeunes (Municipalité)
- 25 Vide Grenier (Municipalité)

## ERIC & IMAGES

Autodidacte et passionné de photographie depuis son adolescence, Eric a toujours été admiratif de la beauté des choses et des personnes, que seule une photo peut nous aider à garder dans nos souvenirs. Un bâtiment, une fleur, un enfant, une femme, une scène de tous les jours, autant de choses que l'on peut transmettre aux générations futures en les immortalisant sur un papier photo de grande qualité, dans un album, accroché à un mur ou simplement en offrant cette photographie aux personnes que l'on estime, que l'on respecte, que l'on aime.



## LES AMIS DE LOUIS SERAPHIN

Après 36 ans passés à la présidence de l'association, Michèle Gaudré a passé la main à Bernadette Thirion Descoings et son nouveau bureau avec Jean Carlier Vice-Président, Evelyne Bailly Secrétaire et Nadine Bomy Trésorière.

3 activités hebdomadaires sont proposées aux adhérents pour une cotisation de 10€ pour les noyellois et 15€ pour les extérieurs :

- Les mercredis, rdv 9h30 à la mairie pour une marche familiale, conviviale, de 7 à 9 km ;
  - Les jeudis de 13h30 à 16h30 : cartonnage ;
  - Les vendredis de 14h à 17h : couture, tricot, crochet, broderie, customisation.
- En supplément d'autres activités ont déjà eu lieu en 2023 comme la braderie couverte le 22 janvier, le loto du 4 février et le voyage du 4 mars au musée de la Fête Foraine à Saint André.



## ETAT CIVIL

### Mariages :

19/11/2022 : Sylvain FRANQUENOUL et Hélène MEREL

### Naissances :

20/10/2022 : Agathe LALIN  
22/11/2022 : Maël BOUDOUX  
22/01/2023 : ManëL LAMRAOUI

### Décès :

01/01/2023 : Jean-Marie DESWARTE  
26/01/2023 : Alain DUBOIS  
26/03/2023 : Michel THUILLIER

